Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diplômes pour des vins de deux Domaines vitivinicoles de l'Etat de Vaud

La "Sélection des Vins Vaudois 2007" a inscrit deux vins des Domaines vitivinicoles de Marcelin et des Hospices cantonaux de Villeneuve à son palmarès: le Chardonnay AOC 2004 de Marcelin et le Sauvignon Gris AOC 2006 de Villeneuve ont ainsi été diplômés.

Avec la certification et le haut patronage de l'Union suisse des oenologues, la "Sélection des Vins Vaudois" est un concours de dégustation réputé sévère, organisé par General Wine Services sous l'égide de l'Office des vins vaudois.

Le Chardonnay - cépage bourguignon et champenois bien connu, entonné en barriques dès le départ de la fermentation pour une durée de onze mois - a particulièrement impressionné le jury par l'intensité et la brillance de sa robe, sa franchise et sa persistance aromatique. Il est gratifié de 92,6 points sur 100.

Originaire de la vallée de la Loire, le Sauvignon Gris est une spécialité blanche d'une grande finesse, aux notes de buis et de bourgeon de cassis. 90,3 points sur 100 lui ont été octroyés, notamment en raison de la générosité de son bouquet et de sa riche structure.

Fermant la marche des distinctions, l'Office de la marque de qualité "Terravin" a décerné ses Lauriers d'Or à plusieurs cuvées de Chasselas 2006 issues tant des Domaines précités que de celui des Hospices cantonaux d'Aigle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 juillet 2007

DEC, Dominique Favre, chef de l'Office cantonal de la viticulture, 021 557 92 65 - dominique-e.favre@vd.ch